

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

AUX ABOIS

La colère de Sosthène se calma subitement.

—Je vous écoute, dit-il en s'asseyant.

—Vous devez bien penser, reprit Des Grolles, que je n'aurais pas été assez bête pour vous arrêter dans la rue, me faire reconnaître et vous amenez ici, si je n'eusse été sûr d'avance que nous pouvions nous comprendre et nous entendre.

Mais je m'empresse de vous déclarer que vous n'avez rien à redouter de moi. J'ai contre vous des armes terribles; je ne veux pas m'en servir. Du chantage? fit donc! Je laisse cela à d'autres. Je préfère rester votre ami. Cela vous va-t-il?

—Oui. —Alors vous ne m'en voulez plus de vous avoir parlé trop franchement?

—C'est oublié.

—A la bonne heure.

Ils échangèrent une poignée de mains.

—Eh bien, mon cher Sosthène, reprit Des Grolles, je vous avoue, et vous n'avez pas de peine à me croire, que je mène une vie qui ne me plaît pas du tout, je donnerais de grand cœur ma démission de la société mystérieuse et ténébreuse dont je fais partie pour entrer dans une autre association, qui me promettrait un plus bel avenir.

—Je me dis que, du moment qu'on court le risque de se faire pincer par la police et d'aller au bagne, il faut au moins que ce soit pour quelque chose qui en vaille la peine.

—Parsembien! Ventre de biche! comme nous disions autre fois, je me sens de force à jouer un autre rôle que celui que de compare.

Mon esquisse chaviré, je voudrais la remettre à flot. Pour cela comme je vous l'ai dit, je suis à l'affût d'une occasion. Je flaire de tous les côtés. Eh bien, mon cher Sosthène, vous me direz si je me trompe, j'ai pensé que vous pourriez m'être utile, que vous m'aideriez à trouver cette occasion que j'attends.

—Oui, peut-être, fit Sosthène.

Et une lueur sombre traversa son regard.

—Vous êtes un homme d'imagination, reprit Des Grolles, vous cherchez les grandes conceptions. Sosthène de Perny peut ne pas toujours réussir dans ses entreprises; mais il ne se noiera jamais.

—C'est une position très nette, répondit Sosthène; j'en prends bonne note. Dans un temps qui n'est peut-être pas éloigné, je pourrai avoir besoin de vous.

—Bravo! s'écria Des Grolles, je savais bien que nous nous entendrions.

Sosthène reprit: —J'ai conçu un vaste projet; mais pour qu'il réussisse, il faut attendre les circonstances ou les faire naître au moyen d'un enchaînement de combinaisons, que je n'ai pas encore trouvées. Je ne vous dis rien de plus aujourd'hui. Mais puisque vous voulez me servir, je compterais sur vous. Je vous prévins d'avance qu'il faudra être résolu, hardi, ne reculer devant rien.

—Vous me connaissez?

—Sans doute; c'est pour cela, que l'heure venue, je vous appellerai. Si nous réussissons, votre part sera assez belle pour que vous puissiez remettre votre esquisse à flot.

En me parlant ainsi, vous ferez de moi tout ce que vous voudrez.

Sosthène eut un sourire nerveux.

—Alors, dit-il, les dangers à courir ne vous effrayeront point?

Des Grolles répliqua en se redressant: —A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire!

On connaît ses classiques, ajouta-t-il avec un faux sourire.

Sosthène se leva et prit son chapeau.

—C'est bien convenu? dit Des Grolles.

—Oui.

—Avant de se quitter ils se serrèrent la main.

—A bientôt, dit Sosthène.

Et il sortit du taudis.

Oui, se disait-il en se dirigeant rapidement vers les boulevards.

Des Grolles pourra me servir, je ne suis pas fâché de l'avoir rencontré. Il sait bien des choses.

Qui donc a pu lui dire? Si ce n'est pas Blaireau, c'est la femme...

Après tout que m'importe? Il n'a aucune preuve entre les mains. Ah! ce n'est pas lui qui est redoutable; c'est un autre danger qui me menace...

Trois jours, je n'ai plus que trois jours! A tout prix, il me faut ces deux mille francs, il me le faut.

Il employa inutilement tout le reste de la journée à le chercher. Partout on lui répondit par un refus plus ou moins nettement formulé.

Il pensa à aller trouver le marquis; c'était ce qu'il avait de mieux à faire; mais pour que celui-ci consentit à lui donner la somme, Sosthène savait qu'il faudrait lui dire la vérité.

Avouer à son beau-frère surtout, qu'il était un faussaire, jamais! Du reste, il avait encore trois jours devant lui. Et s'il lui répugnait de s'adresser au marquis, d'un autre côté, il conservait l'espoir que le jeu pouvait encore le tirer de son mauvais pas.

A six heures et demie, il se rendit rue de Provence. Son associé vivait comme lui d'expéditions et n'était pas, pour le moment, dans une situation meilleure que la sienne.

Nous aurons du monde ce soir, lui dit-elle avec un regard qui signifiait: il y aura peut-être quelque chose à faire.

Ils dinèrent ensemble, et tout en fumant un cigare, Sosthène attendit.

A huit heures et demie, les habitués de la maison, des demoiselles à chignons jaunes et autres dames déclassées, portant des noms de guerre plus ou moins sonores, commencèrent à arriver, flanquées chacune de son élégant cavalier brun ou blond, jeune ou vieux.

Dans le salon, les tables de jeu préparées à l'avance attendaient les joueurs.

A neuf heures, plusieurs des tables de jeu étaient déjà occupées. Sosthène ne s'était approché d'aucune; il restait dans un coin, sombre, les sourcils froncés, promenant d'un groupe à l'autre son regard désagréable.

Evidemment aucun de ces joueurs ne lui semblait digne de se mesurer avec lui. Cependant, un autre couple venait d'arriver.

C'était une jeune fille assez jolie, à peine âgée de vingt ans, aux lèvres roses, souriantes, au nez retroussé, au regard hardi, à l'air effronté, qui portait une toilette à grande fracas.

L'homme qui l'accompagnait pouvait avoir quarante ans. Il était vêtu avec une extrême recherche, et sur son gilet blanc s'éclaircissaient deux médailles entourées de superbes brillants.

Il avait le teint bistré, le regard clair, dur, l'attitude sévère et hautaine.

—Chère madame, dit la jeune fille à la maîtresse de la maison, je vous présente le señor don José, comte de Rogas, un grand duc de Portugal.

Le noble portugais s'inclina profondément.

Soyez le bienvenu, monsieur le comte, lui dit la dame; j'ose espérer que vous passerez une soirée agréable et que vous nous ferez l'honneur de revenir.

—Certainement, madame, répondit don José avec un accent étranger très prononcé.

Et il salua une seconde fois.

(A suivre.)

—La condition de l'empereur Guillaume s'est quelque peu améliorée.

PAS DE HUMBURG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être adressé à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GROUTARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un dédit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES.

CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSIOIRS, CHANDELIERS.

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1883.

A. X. Talbot, AVOCAT.

Suit les cours du district d'Ottawa.

Bureaux: Ottawa, 115 rue Nicholas; Hull, 52 rue Albert.

10 mars 3 m.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est.

CHANGEMENT D'HEURE.

4 CONVOIS A PASSAGERS

Tous les Jours

AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux Vies de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.

A partir du lundi 19, Nov. 1883, les trains circuleront comme suit:

Partant d'Ottawa. Arr. à Montréal. 4.50 p.m. 8.20 p.m.

Part de Montréal. Arr. à Ottawa. 4.30 p.m. 8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Cotouan avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.10 a.m., Montpelier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 3.55 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m., Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R's.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York à Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Eichburg à 8.09 p.m., et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra. Le char de passage est allé à son occupier.

Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont régies d'après l'heure de 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes avec l'heure d'Ottawa.

D. C. LINSLEY, Gérant.

E. C. WINNIE, Agent g. des passagers.

Ottawa, 19 Nov. 1883.

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE

sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES:

La Citizens, DE MONTRÉAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do

La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis

au delà de \$10,000,000

ASSURANCES SOLICITEES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe.

LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec:

M. Chas Desjardins, Block de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.

1er déc. 1883

L. A. Olivier, AVOCAT.

Bureau—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egliseon, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 janvier 1883.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA A MONTREAL

Arrangements d'hiver, commencent Lundi, 24 Dec. 1883.

Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

TABEAU DES HRS.

Local Express de l'Ouest.

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite Maison est aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Pâtes et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Utensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Julie se sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LA VELOUTINE

est une Poudre de Riz

Spéciale, préparée au Bismuth; par conséquent, son action est salutaire à la peau.

Elle est adhérente et absolument invisible, aussi communément appelée à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.

Elle se trouve chez M. Fay, pharmacien, rue de la Paix, 6, Paris.

Depôt à Québec: D. Ed. MORIN & Co., Pharmaciens-Opticiens, 114, rue Saint-Jean.

MAISON FONDÉE EN 1870

ASTHME

DE M. C. O. DACIER

à ces médicaments en dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex

NOUVELLE MANUFACTURE

BIJOUTERIES

Block de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et l'exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire

257, St. VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR

Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bonifi, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande et de ce fait, ou s'il n'accomplit pas le service d'entreprise. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte; s'il est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dept. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 13 mars, 1884.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANBORNE, Administrateur-général.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANBORNE, Administrateur-général.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANBORNE, Administrateur-général.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANBORNE, Administrateur-général.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANBORNE, Administrateur-général.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER, Surintendant-général.

W. C. VANBORNE, Administrateur-général.